

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2019

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **28 JUIN 2019**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 19 juin 2019
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2019-46

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

OPÉRATION DE
LOGEMENT SOCIAL PAR
LYON MÉTROPOLE
HABITAT –
10 RUE DE L'ORANGERIE –
PARTICIPATION
FINANCIÈRE DE LA VILLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET (par proc. à Mme LACROIX), Mme LACROIX, M. JOINT, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO (par proc. à Mme MAINAND), Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à Mme CARRET jusqu'avant vote sur procès-verbal), Mme BASDEREFF (par proc. à M. JOINT), M. CHAVANE (par proc. à Mme GOYER), Mme DU GARDIN (par proc. à M. THEVENOT), Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT (par proc. à M. ROULE), Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme ROUCHON jusqu'au N° 2019-50 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. COUTURIER jusqu'avant vote du N° 2019-40), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. JOUBERT), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI (à partir du N° 2019-40), Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à Mme CRESPIY), Mme ROQUES (par proc. à Mme BREMOND), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à Mme SEGUIN-JOURDAN jusqu'au N° 2019-40 inclus), Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG (par proc. à Mme WEBANCK), Mme Aline PEPIN-GAUDIN (par proc. à M. CIAPPARA)

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : M. LE MAIRE

Créé le 1^{er} janvier 2016, Lyon Métropole Habitat (L.M.H.) est un office public issu de la scission de l'O.P.A.C. du Rhône, et dont le champ d'intervention couvre précisément le territoire de la Métropole. Il gère environ 33 000 logements, représentant 65 000 locataires.

Au 1^{er} janvier 2018, le bailleur compte 1 559 logements sur la commune.

L.M.H. s'est porté récemment acquéreur, par Vente en l'État Futur d'Achèvement, de 10 logements dans un immeuble à réaliser par KAUFMAN AND BROAD au 10 rue de l'Orangerie. La répartition prévue est de 7 P.L.U.S. et 3 P.L.A.i..

Le bailleur sollicite de la Ville une participation globale de 22 830 €, soit 15 448 € au titre des logements P.L.U.S., et 7 382 € pour les P.L.A.i..

Ce montant correspond à une participation financière calculée sur la base de 35 €/m² de surface utile totale des logements (652,26 m²).

Ces logements seront intégrés dans le décompte effectué au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) et le montant de la subvention pourra venir en déduction du prélèvement prévu par l'article L.302-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 41 voix pour et 2 abstentions,

- APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social réalisée par Lyon Métropole Habitat au 10 rue de l'Orangerie,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière,

- DIT

que la dépense de 22 830 € sera imputée au budget de la Ville au compte fonction 72 nature 204182- AP06.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **28 JUIN 2019**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE
Philippe COCHET

